

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Observatoire économique de l'interprofession nationale de la filière Forêt Bois

### Le prix de vente des bois sur pied signe une belle progression en 2016

L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée se rapproche de son plus haut niveau de 2007. En hausse de 3 % par rapport à l'année passée, il s'affiche à 58 €/m<sup>3</sup>. Si les résineux ne profitent pas encore pleinement du rebond observé sur le marché de la construction, le marché global des bois feuillus reste stable, tiré par la hausse du prix du Chêne.

Paris, le 20 avril 2017 – « Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée poursuit une dynamique haussière. Il affiche une progression de 3 % par rapport à 2015 », souligne Philippe Gourmain, président des Experts Forestiers de France qui complète « cette performance démontre l'intérêt d'investir dans la classe d'actifs forêt dès lors qu'une gestion, en lien avec les besoins de la filière de transformation du bois, est mise en œuvre ».

En 2016, les experts forestiers ont mis sur le marché 1,9 million de m<sup>3</sup> de bois, en baisse de 11 % par rapport à 2015. Ce recul, corrélé aux prix, est essentiellement dû aux moindres volumes de résineux offerts. Pour Pierre Achard, président de l'Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR), « la parité euro-dollar, la reprise du secteur de la construction et la stabilité de la production industrielle sont les trois principaux facteurs conjoncturels qui influencent le marché du bois ». La stabilité du dollar par rapport à l'euro en 2015-2016 constitue un avantage concurrentiel indéniable à l'export. Elle profite notamment aux bois feuillus dont 40 % du volume est destiné aux marchés extérieurs. Par ailleurs la reprise du secteur de la construction dynamise sans aucun doute, les transactions compte tenu des volumes qui lui sont destinés : 50 % de la 2<sup>ème</sup> transformation. A cet égard le logement individuel, plus consommateur de bois que le logement collectif, a bénéficié d'une hausse des permis de construire et des mises en chantier de respectivement 11,34 % et 8,45 %. Enfin la production industrielle, véritable baromètre de la consommation de bois destiné au secteur de la palette et des emballages industriels, a connu une progression de son indice de 1 %.

Pour autant, cette progression de l'indice général masque plusieurs réalités contrastées entre les différentes essences. Les bois d'industrie et les bois d'énergie feuillus ont pâti de la chute des cours mondiaux de la pâte à papier, des stocks déjà présents chez les industriels et d'un climat hivernal très clément depuis plusieurs années. Ils s'affichent, pour la première fois depuis 2006, sous la barre des 10 €/m<sup>3</sup>. Le Pin maritime souffre également du marché morose de la pâte à papier et enregistre une baisse de 6 points à 34 €/m<sup>3</sup>. En revanche, le Douglas, essence emblématique de la forêt privée française, connaît une progression de 7 % à 56 €/m<sup>3</sup>. Le Chêne, dont le prix progresse de 12 % par rapport à 2015, assure à lui seul la hausse globale des bois feuillus. Il bénéficie d'une forte demande étrangère et du regain de l'industrie de la tonnellerie.

Pour Gilles Seigle, Président-Directeur Général de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, « les perspectives à moyen terme sont encourageantes. Cette situation devrait profiter à la Forêt Française, sous réserve de produire les catégories de bois recherchées et d'obtenir des prix de vente permettant aux propriétaires d'assurer le renouvellement de la forêt, dans une logique économique partagée ». Il souligne « il est nécessaire de favoriser l'implantation de transformateurs en France et de développer la recherche afin de multiplier les usages du bois ».

Créé en 2009 par France Bois Forêt, l'Observatoire économique a pour objectif la création et la conception d'indicateurs clairs et lisibles sur l'activité de la filière bois. Ils permettent à chaque acteur de la filière de comprendre les différents marchés et leurs évolutions. L'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée est la référence annuelle de la partie amont pour mesurer l'évolution du cours des bois, lequel participe à la performance de l'investissement forestier.

Relations presse : agence RDN

Fadela Benabadji

Tel: 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

Etienne Galinier

Tel : 01 85 09 83 74 – 07 50 14 28 56

[egalinier@agence-rdn.com](mailto:egalinier@agence-rdn.com)

### **A propos de l'ASFFOR**

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

L'ASFFOR assure la promotion du placement agricole ou forestier, sous forme collective et défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur le foncier non bâti et les préoccupations spécifiques des investisseurs.

### **A propos de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts**

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 290 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. A ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 20 à 25% des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 80 000 ha de forêts achetées ou vendues depuis 2005 pour ses clients.

La Société Forestière commercialise chaque année entre 1,3 millions de mètres cubes de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

### **A propos des Experts Forestiers de France**

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupe 136 experts forestiers, 31 stagiaires, et travaille de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges – expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

### **A propos de l'interprofession France Bois Forêt**

L'interprofession nationale de la filière forêt-bois a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Depuis, France Bois Forêt, aux côtés des professionnels de la filière, cofinance grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'Environnement, de mise à disposition des données statistiques via l'Observatoire économique, de recherche et développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui, France Bois Forêt regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les experts forestiers de France, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet massif et l'emballage en bois (caisses, palettes et emballages légers).

France Bois Forêt est le reflet d'une filière « responsable », qui gère durablement sa forêt, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.